

Philippe Madec

# EcoRégion, Agriculture urbaine, Immobilité & Culture \_ quatre questions

*Interview réalisée en avril 2011 par Déborah Antoinat pour le site [www.midionze.com](http://www.midionze.com), le webzine de la ville durable, suite à la conférence donnée le 15 mars 2011 au Pavillon de l'Arsenal pour Vhyb la ville hybride.*

## ***1/ Qu'est-ce qui justifie que l'écorégion soit la bonne échelle pour penser l'habitat durable? Quelles ont les difficultés liées à cette échelle de réalisations ?***

L'écorégion est l'échelle pertinente pour aborder les enjeux de l'équité territoriale, c'est-à-dire pour commencer à se départir du territoire reçu en héritage, ce territoire des modernes qui est celui du zoning et de la séparation maximale, de la ségrégation. Il leur a suffi de moins d'un siècle pour distendre le territoire et tous les liens qu'il autorise. En accédant à l'écorégion, non pas selon une logique d'emboîtement des échelles : du bâtiment de qualité environnementale, par l'éco-quartier, vers l'éco-cité puis l'écorégion, mais par la recherche des valeurs qui les traversent : écologie, déplacement, équité, biodiversité, énergie, solidarité, etc., on pense l'habitat non pas comme un objet en soi avec ses territoires propres, mais comme une partie d'un ensemble vivant, d'un métabolisme complexe qui prend en compte l'urbain, le rurbain et le rural.

La difficulté principale liée à cette échelle de projet tient dans l'inadéquation de la gouvernance territoriale actuelle avec les logiques trans-scalaires induites par ces valeurs transversales. Les PLU (Plan Local d'Urbanisme) intercommunaux, les Inter-SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) sont des avancées, mais faut-il encore qu'ils soient relayés par des volontés locales sans lesquelles rien ne se réalise. En ce qui concerne le logement, les élus de communes décisives sur un territoire entendent mal ou sont souvent sourds à l'idée d'une politique de l'habitat élargi aux communes dans leurs aires d'influence. Il existe pourtant des PLH (Plan Local de l'Habitat) de grande qualité à l'échelle d'aire métropolitaine, comme à Rennes par exemple.

## ***2/ Vous avez déclaré lors de la conférence à laquelle j'ai assisté que « l'agriculture en ville, ce n'est pas la culture de la tomate cerise sur le balcon". Selon vous, quelles formes peut prendre l'agriculture urbaine" ? Pourquoi ?***

On assiste à un engouement au premier degré pour l'agriculture urbaine ou la nature en ville, parfois même confondues, ce qui est un comble. Je laisse le sujet de la nature en ville à une autre occasion. L'agriculture en ville ne dépend pas de la politique agricole commune, de la PAC, sauf parfois en lisière agro-urbaine quand un pâturage sert à l'entretien de terres inondables (ce que j'ai fait à Pacé). En ville, dans un circuit court, l'agriculture est une horticulture, de potager et de verger. Je ne parle pas de jardin familial, mais bien d'une production par une PME, coopératif, associatif ou non, de fruits et de légumes nécessaires à l'alimentation et à la sécurité alimentaire de la ville alentour. Il ne s'agit pas d'un loisir privé, mais d'un travail pénible, pouvant servir à la réinsertion sociale, sur des terrains assez étendus, garantissant une production suffisante pour générer un revenu pertinent, dans une situation de sécurité de la production qui la met à l'abri du

pillage banal (c'est ce que nous étudions pour les Mûrs à pêches à Montreuil, pour l'éco-village des Noés au Val-de-Reuil et bientôt pour l'éco-quartier de Montévrain à Marne-La-Vallée).

**3/ Vous parlez également d'immobilité ? Comment peut-on réinjecter de l'immobilité dans un projet d'aménagement ? Quelles sont vos réalisations qui illustrent cette démarche ?**

Il est indispensable de compléter l'actuel doxa de la mobilité rayonnante par un propos sur l'immobilité, et associer celui de la vitesse à celui de la lenteur. Le territoire de la ségrégation dont nous avons hérité a été produit par un engouement sans doute légitime à l'époque pour la performance du déplacement et un désir d'équipement de la France. Il fallait qu'elle ait le même taux de motorisation des ménages qu'aux Etats-Unis. Aussi comme « il n'est pas possible de résoudre des problèmes avec le mode de pensée qui les a créés »<sup>1</sup>, comme il s'agit de repenser le mode de fonctionnement des territoires, ajoutons l'immobile, le lent.

Pour y parvenir dans un projet d'aménagement, il convient de concevoir à partir du logement et non pas des axes de circulation, de penser le projet d'aménagement en temps de parcours (distance-temps) et non pas seulement en longueur de parcours, de rechercher les dispositifs spatiaux qui installent de la proximité, de concevoir des aménagements ouverts à la porosité pour que le piéton et le cycliste n'aient pas à parcourir le même chemin que l'automobiliste, de ne pas occuper tous les espaces publics par les dispositifs techniques du déplacement, d'aimer les bancs, de regarder une personne âgée parcourir la ville, un enfant, etc.

Les réalisations qui illustrent cette manière d'aborder l'aménagement sont celles que j'ai pu achevées ou largement engagées, celles pour lesquelles j'ai eu le temps de la réalisation, c'est-à-dire le centre bourg de Plourin-Lès-Morlaix (29) de 1991 à 2004, et les quartiers Mondonin et Beausoleil à Pacé (35) en cours depuis 1998.

**4/ Selon vous, quelle serait la valeur ajoutée de la culture comme 4ème pilier du développement durable ?**

En tant que « figure historique cohérente »<sup>2</sup>, la culture permet si elle est acceptée comme 4ème pilier du développement durable:

- de reconnaître la diversité et la spécificité de chaque situation ;
- de faire le lien entre les trois autres piliers social, environnemental et économique, par la reconnaissance les différentes cultures sociales, environnementales et économiques et en apportant sa part à l'édifice ;
- de garantir la dimension sociale du développement durable ;
- de permettre une bonne compréhension par tous des enjeux, des outils et des solutions du développement durable.

Dans notre situation historique où la culture n'est plus le contexte de nos actions, mais la condition même de leurs accomplissements, il nous revient de confronter les « figures historiques cohérentes » au questions du futur ?

---

<sup>1</sup> - Albert Einstein, cité par Dominique Gauzin-Müller

<sup>2</sup> - Ricœur Paul, *Histoire et Vérité*, Seuil, Paris, 1955, p.296